Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 022-212201859-20260305-2026_03_05_D_25-DE

Commune de Plénée-Jugon

Extrait du Registre des délibérations du Conseil
Séance du Jeudi 5 mars 2026

*L'An Deux Mil **Vingt Six**, le jeudi 5 mars à **dix-neuf heures**, le Conseil Municipal légalement convoqué par expédition du 25 février 2026 s'est réuni en séance ordinaire à la mairie sous la Présidence de Madame **Suzanne BOURDÉ, Maire**. M. CHAUVEL Baptiste, Conseiller, a été désigné(e) Secrétaire de Séance.*

Conseil du 05-03-2026				
An	Mois	Jour	Num	Subd
2026	03	05	25	00

Délégation du Conseil au Maire (Article L.2122-22 du CGCT)
Obligation de Rapport à l'Assemblée Municipale
Historique de la Commande Publique

ÉLUS	19
PRÉSENTS MAXI	18
MANDANTS	01
ABSENTS	00
APTES A VOTER	19



CONVOCATION	25-02-2026
RÉUNION	05-03-2026
AFFICHAGE	09-03-2026
TRANSMISSION	09-03-2026
Contrôle de Légalité : DCLE/2	

RECENSEMENT DES CONSEILLERS			Questions Traitées Par les Présents		Présents	Absents	Mandants	PROCURATIONS
	NOMS ET PRÉNOMS	TITRES	Première Question	Dernière Question				MANDATAIRES
MAJORITÉ	BOURDE Suzanne	Le Maire	01	25	1	0	0	
	GOINGUENET Marie-Noëlle	1er Adjointe	01	25	1	0	0	
	SAMSON Gérard	2è Adjoint	01	25	1	0	0	
	PRESSE Sabrina	3è Adjointe	01	25	1	0	0	
	MACÉ Stéphane	4è Adjoint	01	25	1	0	0	
	CORNILLET Colette	5è Adjointe	01	25	1	0	0	
	L'HOMME David	CMD 1 / A1	01	25	1	0	0	
	DANIEL Émilie	CMD 2 / A1	01	25	1	0	0	
	CHIPOT Bernadette	CMD 3 / A2	01	25	1	0	0	
	CHAUVEL Baptiste	CMD 4 / A3	01	25	1	0	0	
	ROUVRAIS Michel	CMD 5 / A3	01	25	1	0	0	
	PRIÉ Delphine	CMD 6 / A4	01	25	1	0	0	
	TRAVERS Flavien	CMD 7 / A4	01	25	1	0	0	
	GÉNIEUX André	CMD 8 / A5	01	25	1	0	0	
MINORITÉ	LUCAS Roland	Chef de Groupe	01	25	1	0	0	
	BOUVET Véronique	Conseillère	01	25	0	0	1	DUQUENNE Hélène
	DUQUENNE Hélène	Conseillère	01	25	1	0	0	
	GAUTHIER Jérôme	Conseiller	01	25	1	0	0	
	HERVÉ Anne	Conseillère	01	25	1	0	0	
DP-01	Décompte des Présents				18	0	1	

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 022-212201859-20260305-2026_03_05_D_25-DE

Conseil du 05-03-2026				
An	Mois	Jour	Num	Subd
2026	03	05	25	00

Délégation du Conseil au Maire (Article L.2122-22 du CGCT)
Obligation de Rapport à l'Assemblée Municipale
Historique de la Commande Publique

Rapporteur : André GÉNIEUX, Conseiller Délégué aux Finances

Par délibération en date du 17 juin 2020 modifiée le 7 juillet 2022, le Conseil Municipal a délégué une partie de ses attributions au maire en application de l'article L2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriale, L'obligation de rapport au Conseil est visée par L 2122.23 dudit code.

Ce compte rendu devant être produit à chacune des réunions obligatoires du Conseil Municipal et l'organe délibérant devant se réunir au moins une fois par trimestre (article L 2121,7), c'est donc au moins une fois par trimestre que le mandataire rend compte de ces décisions prises dans les domaines délégués, Ce compte rendu peut, soit être présenté oralement par Pour le Maire par Intérim, soit prendre la forme d'un relevé des décisions distribué aux conseillers municipaux.

Madame le Maire informe l'assemblée délibérante des ***décisions relatives à la Commande Publique qui relèvent de la compétence déléguée au titre de l'article L.2122-22 CGCT*** et précise que l'annexe récapitulative jointe à la présente inclut les décisions préalablement validées en Conseil Municipal à l'instar des décisions attributives des marchés publics (*Voirie Non Urbaine, Viabilisation des Lotissements*).

Le Conseil Municipal, Invité à se Prononcer,
Après en avoir Délibéré, DÉCIDE,

D'ENTÉRINER les décisions d'engagement de la Commande Publique telles qu'elles sont annexées pour un montant constaté à date, marché inclus, sans préjudice des devis complémentaires en cours d'enregistrement, Le montant global hors taxes se décline comme suit :

Budget Général 2026 • Engagements[4] + Commandes	**1.158.287,91 € HT**

DE VALIDER le compte-rendu synthétique des attributions déléguées à Madame le Maire dans le périmètre d'exercice de la Commande Publique, attendu que les devis réceptionnés en cours de traitement seront réinscrits à l'occasion de la prochaine séance.

Sens de la Décision				Approbation			Décompte des Suffrages				
Élus	Présents	Mandants	Absents	Habilités	Retraits	Abstenus	Votants	Blancs	Exprimés	Pour	Contre
19	18	01	00	19	00	00	19	00	19	19	00

Le Maire
Suzanne BOURDE,
Plénée-Jugon, jeudi 5 mars 2026

MAIRIE DE PLÉNÉE-JUGON
22640

[4] *Reprise des engagements 2025 imputables à la réalisation des Tribunes Multiplexe*